



Bernard VINCENT
Secrétaire national
Secteur Action Syndicale
Tél. 01 55 30 12 28 Fax. 01 55 30 12 67
bernard.vincent@cfecgc.fr

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Présidents :

- **Fédérations et Syndicats non fédérés**
- **Unions Territoriales (UD/UR)**

Copie :

- *Bureau National*
- *Délégués Nationaux*

Paris, le 1^{er} Août 2010

La CFE-CGC se MOBILISE le 07 septembre 2010
--

Madame, Monsieur le Président et Cher(e) Collègue,

LA CFE-CGC appelle à une mobilisation forte le 7 septembre 2010 et compte sur l'ensemble des Fédérations et des Syndicats non Fédérés pour défendre ses revendications.

SUR PARIS cette mobilisation se fera en 2 temps :

- Le matin à 11 heures précises, rendez-vous devant :
 - **Le Ministère du Travail, des Relations Sociales de la Famille, de la Solidarité et de la Ville : 127, Rue de Grenelle 75007 PARIS**
 - **Le MEDEF : 55, Avenue Bosquet 75007 PARIS**
 - **L'Assemblée Nationale : Place du Palais Bourbon 75007 PARIS**

Après avoir remis sur chaque lieu Pétitions et Amendements, l'ensemble des adhérents et militants se retrouveront sur l'Esplanade des Invalides à 12 heures sous le ballon CFE-CGC. Notre Président, Bernard VAN CRAEYNEST s'adressera à nous tous.

A 11 heures, la répartition des Fédérations et Syndicats non Fédérés avec leurs adhérents et militants devant chaque lieu emblématique, se fera de la façon suivante :



Au MINISTERE DU TRAVAIL avec Bernard VAN CRAEYNEST	Au MEDEF avec Carole COUVERT	A l'ASSEMBLEE NATIONALE avec Danièle KARNIEWICH
Métallurgie	IEG	Chimie
Métiers finance et banque	Assurance	Fonctions Publiques
Construction	Agro-alimentaire	Culture, Communication, Spectacle
Banque de France	Commerce et Services	FIECI
INOVA	Crédit Agricole	APEC (SNCSE)
TRANSPORT	Experts Comptables Fiduciaires	ENERMINE
	FIBOPA	ETAM-MINES
	FNEMA	FNSRC (Représentation Commerciale)
	Santé Médecine et Action Sociale	SNAREP
	Sécurité Sociale, Allocation Familiales	

- **L'après-midi la CFE-CGC rejoindra la manifestation intersyndicale parisienne dès 14 heures.**

EN PROVINCE

La mobilisation est organisée en région en intersyndicale, dans les départements à fort potentiel. Je laisse le soin à chaque Président de région de mener à bien l'organisation avec ses Présidents d'UD.

Mots d'ordre de la CFE-CGC :

- la mise en place de recettes de financement des retraites à la hauteur des enjeux,
- l'instauration d'un bouclier retraite,
- l'égalité salariale entre hommes et femmes,
- la prise en compte des années d'études supérieures,
- la reconnaissance des risques psychologiques dans les facteurs de pénibilité,
- le maintien du dispositif des carrières longues...

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments les plus syndicaux.

Original signé
Bernard VINCENT